PV du CA du 1er mars 2013

Étaient présents : Pierre Aucouturier, Daniel Faugeron, Serge Garbay, Caroline Lejeune, Dominique Muselet, Béatrice Paul, Daniel Rome, Sandrine Roux, Philippe Wolf.

Étaient représentés : Pierre Boucher était représenté par Serge Garbay et Françoise Wasservogel par Philippe Wolf.

Était absent : Henri Morinière.

Adhérents invités: Philippe Faure, Henri Daoulas.

Donc 11 membres du CA étaient présents ou représentés sur 12

Président de séance : Daniel Rome

Secrétaires : Caroline Lejeune pour l'approbation du PV de la réunion précédente et Dominique Muselet pour la rédaction du PV de la réunion.

On commence par mettre sous enveloppe les convocations pour l'AG du 23 mars puis on passe à l'ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion du 6 février 2013

Un débat naît autour de la question de la cooptation pour remplacer ceux qui quittent le CA en cours de mandat. La cooptation est inscrite dans les statuts mais la question se pose de savoir si la cooptation signifie que les personnes cooptées sont membres du CA à part entière en cours d'année ou s'il faut attendre la validation par la prochaine AG. La réponse (positive) sera donnée à la lecture des statuts.

Après un certain nombre de corrections, le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Préparation de l'AG du 23 mars

Le président propose qu'une personne du sexe féminin présente avec lui le rapport moral.
Le jour de l'AG, après la partie légale et/ou administrative, on fera un tout de table pour demander aux adhérents ce qu'ils attendent d'Attac. Pierre A. se chargera d'animer ce partage.
Quelqu'un suggère d'envoyer un livret d'accueil aux nouveaux adhérents. Il lui est répondu qu'Attac France le fait déjà.
Le président rappelle les prochains grands évènements d'Attac France : Forum Mondial à Tunis, Alter sommet, N.D. des Landes, la chaîne humaine contre le nucléaire. Il faudrait, dit-il, qu'Attac 93 sud soit plus présent sur le terrain.
Un membre du CA signale que deux décisions prises à la dernière AG n'ont pas été appliquées : il s'agit de la mise en place de réunions trimestrielles à destination des adhérents et de la création d'un pôle jeune.
Une membre du CA constate que tous les membres du CA travaillent (sauf elle) et n'ont donc pas beaucoup de temps pour des actions de terrain. Elle suggère donc de faire le choix de s'impliquer davantage à Montreuil en s'associant à d'autres organismes qu'Attac-France comme on le fait pour Clac-la dette et la fête de fin d'année.
Il lui est répondu qu'il n'est pas incompatible de militer avec Attac-France d'une part, et des associations ou partis de Montreuil, d'autre part.

Un membre du CA signale qu'il souhaiterait qu'Attac s'associe à Fab lib, une association de Montreuil qui fabrique des outils numériques.
Un membre du CA soulève le problème de la parité qui ne sera plus respectée avec le nouveau CA. et signale que la commission électorale doit être désignée par le CA.

Avant que le CA ne passe au point suivant de l'ordre du jour, un membre du CA, Philippe W., annonce son intention de démissionner du CA. Il motive sa décision en donnant plusieurs exemples de fonctionnements du CA qui lui posent problèmes.

- l'abandon du tirage au sort pour la désignation des membres du CA ;
- la faculté de coopter des membres du CA ;
- le cumul des mandats ;
- la liste des décisions prises jamais mises en application qui ne cesse de s'allonger;

Le président fait remarquer que dans tout organe il y a ce qu'on souhaiterait faire et ce qu'on fait et qu'il faut travailler sur cet écart.
Un membre du CA dit qu'il comprend que l'on quitte une organisation quand on se trouve trop souvent en désaccord avec ses membres, mais pas quand il s'agit de problèmes d'organisation.
Un autre membre du CA regrette cette décision d'autant qu'il trouve lui aussi que le fonctionnement du CA doit être amélioré.
Philippe W répond qu'il ne s'agit pas de désaccord mais que c'est une question de démocratie.
Devant les manifestations de regret, Philippe W. propose de rester au CA pour une autre année si aucun autre membre d'Attac ne souhaite le remplacer au CA d'ici à l'AG.

3. Participation au festival de Montreuil en Transition en avril

Le président informe le CA qu'Attac 93 sud est invité à s'associer au festival de Montreuil en Transition (http://montreuilentransition.fr) qui aura lieu du 1er au 30 avril. Le programme doit en être finalisé avant le 8 mars. Ce point est évoqué rapidement et il n'en sort pas de décision claire.

4. Préparation de la fête de fin d'année

La fête aura lieu le 15 juin. La première réunion de préparation a eu lieu le 26 février. Serge et Dominique y ont représenté Attac.
Un membre du CA déplore que les modalités de la fête, qui avaient suscité une discussion l'année dernière, n'aient pas fait l'objet d'une consultation au CA cette année.
Il est répondu que le bilan qui avait été fait était tout à fait positif et qu'il paraissait logique, en l'absence de toute critique, de reproduire ce qui avait marché.

5. Programmation des prochains ateliers

Le président propose de remplacer l'atelier d'avril par une soirée de réflexion sur la mise en œuvre des décisions qu'on va prendre, sur la préparation des ateliers et l'animation d'ateliers contradictoires, sur la nécessité ou non d'avoir toujours un intervenant, sur l'amélioration de notre fonctionnement sur le plan démocratique...

Il souligne à nouveau que notre CL est rattaché à une organisation nationale et qu'il doit y avoir un lien. Et donc, comment peut-on s'impliquer au niveau Île de France et national et participer aux deux grandes campagnes de juin : l'Altersommet et la campagne sur les banques ?

Une membre du CA annonce son intention de participer à l'action Attac France "Chaîne humaine pour l'arrêt du nucléaire civile et militaire" le 9 mars à 13 h 30 à Paris et à l'action Attac IDF symbolique : "finance toxique" le 12 mars à partir de 18 h devant le Sénat à l'occasion de la remise du rapport Attac France "20 mesures pour une véritable réforme bancaire". L'action se déroulera au moment de l'examen du projet de loi de réforme bancaire par la commission des finances du Sénat. Elle demande si quelqu'un d'autre peut y aller avec elle.
Un membre du CA signale la chaîne humaine qui va être organisée à N.D. des Landes. Des manifestations sont prévues en avril à Montreuil pour fédérer un soutien.
Un membre du CA rappelle qu'à la dernière réunion il avait été décidé de créer une section montreuilloise de soutien à la résistance à N.D. des Landes mais que ça n'a pas été fait.
Un membre du CA déclare que le militantisme repose sur un désir ; on ne peut forcer un militant à s'engager sur des sujets qu'il ne porte pas faute d'informations à son sujet ; les forums sociaux ne le passionnent pas ; il n'est pas possible de s'engager de façon efficace sur tous les sujets que met en avant Attac France.

6. Modération de la liste « discuter »

Une vive discussion s'engage sur la manière dont se vivent les relations entre les membres du CA lors de désaccords sur l'envoi de textes jugés par certains discutables, voire inacceptables, que les désaccords soient idéologiques ou organisationnels.
La discussion se poursuit entre les membres encore présents (soit 6 personnes) à cette heure tardive (plus de minuit). Plusieurs membres du CA insistent sur le fait qu'il faut éviter les jugements de personne lors des échangent, ne pas dénigrer les arguments avancés et s'en tenir au débat d'idée.

Aucune décision n'est prise concernant la modération de la liste "discuter".